

AFFAIRE N°21 - Autorisation de solliciter un emprunt de 81 736 546 Francs
auprès de la C C C E pour permettre la réalisation des tranches 1971 - 1972 - 1973
du Stade de CHAMP FLEURI.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Vous n'êtes pas sans savoir que la réalisation du Stade de CHAMP FLEURI a été échelonnée sur plusieurs années en raison des disponibilités financières, notamment de l'octroi des subventions allouées par les Services de la Jeunesse et Sports.

C'est ainsi que trois tranches (1971-1972-1973) nous ont été financées.

La tranche 1971 comprenant les terrassements généraux, la clôture générale et l'exécution de la Plaine de Jeux a fait l'objet d'un appel d'offres le 20 juillet 1973, et la S B T P C a offert d'exécuter ces travaux pour un montant de :

.....	35 914 691 F.
- Les honoraires d'Architecte.....	1 436 590 F.
- Somme à valoir pour divers.....	108 714 F.
	<hr/>
	37 460 000 F. 37 460 000

Celles de 1972 et 1973 composées de (gymnase B et son équipement, l'assainissement général, le réseau d'arrosage, le terrain de foot-ball-rugby, la maison du gardien, le plateau B, le gymnase A' et son équipement, les plateaux A et C, le lançoir collectif) dont l'appel d'offres du 19 octobre 1973 s'est révélé infructueux ont amené la Municipalité à lancé une consultation d'entreprises.

Les prix ressortis ont été les suivants :

- Marché S B T P C.....	134 356 546 F.
- Les honoraires d'architecte s'élèvent à	5 400 000 F.
- Les honoraires S O C O T E C.....	1 050 000 F.
- Somme à valoir pour divers, révisions de prix et branchements.....	13 550 000 F.
	<hr/>

La dépense totale s'élève à..... 154 336 546 F. 154 336 546

La dépense totale tranches 1971-1972-1973
s'élèvent donc à..... 191 796 546

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Jeunesse et Sports 1971....	28 560 000 F.
- subvention Jeunesse et Sports 1972....	54 400 000 F.
- subvention Jeunesse et Sports 1973....	27 100 000 F.
Emprunt C C C E.....	81 736 546 F.
	<hr/>

- TOTAL..... 191 796 546 F.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter un emprunt de 81 736 546 Francs auprès de la C C C E pour permettre la réalisation de cette opération.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Dans le stade Champ Fleuri, il faut distinguer deux choses : il y a le stade actuel, le stade du Butor, et il y a la deuxième partie du stade Champ Fleuri qui comprend toute la zone qui se trouve derrière la Cité du Butor et le Lycée Technique.

La Première tranche comprend les terrassements généraux, la clôture générale et l'exécution de la Plaine de Jeux.

La deuxième tranche et la troisième tranche comprennent : le Gymnase B et son équipement, l'assainissement général, le réseau d'arrosage, le terrain de football-rugby, la maison du gardien, le gymnase A' et son équipement, les plateaux A et C et le lançoir collectif.

M. FERRERE - Actuellement, que fait l'entreprise, elle fouille et refouille.

LE MAIRE - Elle fait les terrassements.

M. BOYER Éric - Elle fait un peu ce qu'elle veut.

LE MAIRE - On a tendance à voir le travail fait par les autres d'une façon anarchique du fait qu'on est ignorant des choses du métier.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

du
Saint-Jours le 8 Février 1974
Pour le Maire
le Secrétaire Général
Mme: S. Basset
Donnée copie certifiée conforme
à la Directeur des Affaires Financières
R. Basset